

Conseil général du 25.2.2014 – Question écrite

Gestion des déchets, essayons de résumer cela en 5 sous-questions...

Nos concitoyens n'ont pas compris ce qui leur ait arrivé, preuve en est la pétition qui est arrivée au CC et qui circule encore, ainsi que les nombreuses interpellations qui nous sont faites, même hors Haute-Sorne.

Il semble qu'il s'agisse d'une phase de test dans le but de se préparer aux changements que pourra exiger le Canton, lorsqu'il reverra la problématique coûteuse des déchets. Ce travail a été conséquent pour la commission en charge ainsi que le Conseil communal concerné et cela depuis plusieurs mois...

1. Quand dans cette commune, va-t-on enfin clairement et assez tôt communiquer ?

Le changement, cela se prépare et se communique mieux au préalable. Vous avez, en décembre, balayer la demande de notre collègue d'avoir des informations au CG, sur ce qui se passe dans les commissions et dicastères. Cela aurait été une piste pour mieux préparer la population et le CG à d'éventuels changements ou évolutions à venir.

Dans le cas précis, habitants et CG se sont retrouvés devant le fait accompli, bloqués sur toute une année, soit disant pour une diminution de prix et pour un test. Ni l'un, ni l'autre de ces arguments n'a été compris comme cela à la lecture du courrier reçu. Et rien n'avait été communiqué de précis avant fin décembre si ce n'est que le CC étudiait la chose. Etudier, ne veut pas dire décider...

2. Y a-t-il vraiment de réelles économies ?

Chaque commune avait un système qui leur donnait satisfaction et qui se finançait. Chaque assemblée communale avait voté son règlement des déchets. Anticiper les hypothétiques demandes du Canton, c'est désavoué et discrédité les investissements faits par nos prédécesseurs. Tout cela pour ça, alors qu'il reste encore, fort heureusement, des écopoints dans tous les villages, qui pouvaient absorber ces récoltes. De plus, de nombreux gains "humains" ont été oubliés dans l'équation.

* Diminuer le coût de locations des bennes ? Dans plusieurs communes, elles étaient déjà achetées bien avant la fusion, donc pas d'économie à grande échelle sur ce point.

* Frais inutiles de transport des voyers ? De toute façon, les voyers voyagent inter-commune, pour les canisettes ou autres travaux. Ce serait optimiser ces trajets-là que de charger aussi des sacs de sagex et des tonneaux de cendres. Là aussi pas d'économie réelle sur les frais de transport et heures du personnel. Par contre, on met plus de voitures sur la route afin que chacun amène une seille de cendres et trois bouts de ferrailles et 4 de sagex.

* Personnel gérant les heures d'ouverture : Souvent gérer par des retraités, des chômeurs ou, comme à Vicques des personnes de Caritas, la tenue des éco-points permet de rester actif, en contact avec les gens de son village, ou aide à la réinsertion. Chez nous, ce n'est qu'une charge salariale de voyer bloquée, alors qu'il y a temps à faire sur notre si grand territoire.

3. Pourquoi des heures d'ouvertures si contraignantes ?

Ce qui heurte beaucoup nos concitoyens, c'est les heures et la fréquence d'ouverture qui sont ingérables, entre autre pour les travailleurs par rapport à leurs horaires, obligations ou lieu de travail, pour les foyers qui n'ont pas 2 véhicules, pour les personnes dépendantes d'autrui pour faire des trajets jusqu'aux déchèteries.

4. C'était les assemblées communales qui avaient voté le règlement traitant des déchets, pourquoi comment cela est devenu compétence du CC ?

La fusion reconnaît tous les règlements jusqu'à votation d'un nouveau règlement unifiant règles, pratiques et taxes. Cette règle et pratique n'est pas respectée dans ce dossier.

5. Pourquoi ne nous a-t-on pas d'abord proposé d'uniformiser les pratiques disparates, comme celles faites de "porte-à-porte", qui coûtent sûrement chères, à charge de toute la collectivité et qui profite qu'à une partie ?

Merci de vos éclaircissements

Représentants PCSI-RC au Conseil Général

Céline Grellet

gallier

~~ecce~~

Jean Marc de Custer

Daniel Joray

p.o. gallier

Christine Reemer

Reemer

Mayer

M. Müller

Blum

Blum